

[cafe pedagogique.net /2025/01/16/un-budget-sanctuarise-elisabeth-borne-annonce-lannulation-des-40...](https://cafe pedagogique.net/2025/01/16/un-budget-sanctuarise-elisabeth-borne-annonce-lannulation-des-4000-suppressions-de-postes-de-professeurs/)

Un « budget sanctuarisé » : Elisabeth Borne annonce l'annulation des 4000 suppressions de postes de professeurs

Café pédagogique : 6-7 minutes : 16/01/2025

Un « budget sanctuarisé » : Elisabeth Borne annonce l'annulation des 4000 suppressions de postes de professeurs



« Le budget de l'Education nationale est sanctuarisé, c'est un geste fort de la part du gouvernement pour l'école et nos enfants » affirme E Borne. Et pour éviter le vote de censure des députés socialistes, la ministre de l'Education nationale a annoncé l'annulation des 4000 postes dans un entretien accordé mercredi soir 15 janvier au Parisien. Ceci au lendemain du discours de politique générale du Premier ministre sans annonce pour l'Ecole. Elle souhaite également la création de 2000 postes d'AESH et un assouplissement de **la réforme des groupes de niveaux en 4^e et 3^e**, revendications portées par les syndicats. Vers un apaisement Rue de Grenelle ?

Borne : « Nous allons revenir sur la suppression des 4000 postes »

La ministre Borne avait déjà déclaré se battre pour éviter les suppressions de postes annoncées dans le budget 2025 par le gouvernement Barnier. Avec 3155 postes supprimés sur les 4000, la majorité des suppressions de postes touchait le Premier degré. La ministre a confirmé ce changement de cap : « *Nous allons revenir sur la suppression des 4000 postes prévus initialement dans le budget* ». La veille, les propos du Premier ministre François Bayrou à l'Assemblée nationale étaient restés flous. Il avait déclaré que « le nombre de postes au concours ne baissera pas » et évoqué « 2000 postes » en moins et 2000 postes pour des AESH.

Elle poursuit : « *Dans le contexte de la baisse démographique, cela revient à augmenter le taux d'encadrement des élèves* ». Ce point était une revendication des organisations

syndicales et des représentants de parents d'élèves. Pour rappel, le nombre d'élèves par classe est supérieur à la moyenne des pays européens.

Création de 2000 postes d'AESH

La ministre annonce également la création de 2000 postes d'AESH « *pour poursuivre la dynamique de l'école inclusive* ». Ces deux mesures engagent un coût estimé par la ministre à « *150 millions d'euros en année pleine* ». Aujourd'hui, plusieurs syndicats appellent à [la mobilisation contre la précarité des AESH](#).

Heure de soutien en mathématiques et français en 4^e et 3^e vs groupe de niveaux ?

La réforme des groupes de niveaux est contestée par l'ensemble de la communauté éducative. Elle sera évaluée en mars et en juin. Elle évoque « *un accompagnement en 4^e et 3^e avec plus de souplesse autour de la mise en place d'une heure de soutien en mathématiques et en français* ». **La réforme des groupes de niveaux est rejetée par l'ensemble de la communauté éducative. Est-ce que cela signifie un changement de cap ou s'agit-il d'un réajustement pragmatique ? La réforme des groupes de niveaux est non seulement rejetée sur la forme et le fond mais elle est aussi complexe à mettre en place et à étendre à tous les niveaux en termes d'emploi du temps. Sans compter qu'elle nécessite des postes de professeurs dans un contexte de pénurie.**

Un changement rue de Grenelle ?

Un changement de méthode et une inflexion de cap Rue de Grenelle ? peu l'attendaient de la ministre du 49.3 même si la ministre Borne avait annoncé sa méthode lors de la passation de pouvoir le 24 décembre 2024 : « *j'entends bien que nous portions ensemble un diagnostic partagé et que nous élaborions des solutions* ».

Pas d'annonce de revalorisation des salaires

Les annonces d'Elisabeth Borne devraient apaiser le monde de l'éducation, même si elles ne répondent pas à toutes les attentes et besoins. La question des salaires, – et de leur décrochage ces dernières décennies- , des salaires inférieurs à la moyenne des pays européens, n'est pas évoquée. Et dans un contexte de crise d'attractivité des métiers, encore faut-il pouvoir recruter et faire le plein aux concours de recrutement. Le Premier ministre déclarait la veille : « *les postes que nous mettons au concours, nous n'arrivons pas à les remplir* ». L'annulation des suppressions de postes peut-elle faire l'économie d'une revalorisation des salaires ?

Djéhanne Gani



Café pédagogique